

COMMUNIQUE

Un volontariat surestimé, des pompiers et une population en danger !!!

25 août 2017

Nous devons réagir à une mascarade politique !!!

Lors de la dernière journée nationale des sapeurs-pompiers, plusieurs de nos collègues SPP et SPV se sont vu remettre médailles et lettres de félicitations.

Si certaines de ces récompenses sont légitimes d'autres le sont beaucoup moins. Nous nous inquiétons fortement de l'effet pervers que ces récompenses peuvent avoir quand elles ne sont pas méritées?

Ce qui nous fait sortir de nos gonds, ainsi que nombreux de nos collègues SPV, c'est le fait que ce sont des récompenses qui ne visent qu'à promouvoir une fois de plus le volontariat, afin de respecter les quotas imposés par Mr HOLLANDE et la politique de notre département, au détriment de la sécurité et du bon sens...

Aujourd'hui, en félicitant des collègues qui sont intervenus, dernièrement, sur un feu d'habitation, nos officiers à l'initiative de cette mascarade, oublient des éléments primordiaux qui auraient pu faire tourner cette intervention en une véritable catastrophe. Soulignons que cette situation chaotique a pu être désamorcée par des sapeurs pompiers venus de centres extérieurs et qui n'ont, eux, pas reçu de félicitations. Il faut rappeler qu'à l'heure de la parution de notre communiqué la direction n'est surement pas au courant ou plutôt nie que ces sapeurs-pompiers n'ont pas réalisé un sauvetage mais trois : la victime et les deux sapeurs-pompiers primo-intervenants.

AUTONOME

Nous dénonçons un manque de professionnalisme des pompiers ce jour-là, le côté sombre de ce que l'avenir nous dessine, c'est-à-dire une réalité inacceptable pour notre SYNDICAT organisation, le départ d'un FPT à 5 dont un stagiaire pour feu d'habitation...

> Voilà la vérité et voilà ce que cachent les directions des SDIS de France et celle du SDIS 41 aujourd'hui à la population et aux élus.

13 Impasse des Fresnes 41700 CHEMERY

Tel: 06 58 88 76 77

L'article R.1424-42 du code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi que la note opérationnelle n° 246 de 2011, ne sont nullement respectés dans cyrillegiron@orange.fr cette affaire et pour laquelle nous attendons une réaction forte de notre Affilié à la FA-FPT direction !!!!

Les Autonomes